

# **MANUEL DU JUGE et DE L'ARBITRE ASSAUT EDUCATIF et ASSAUT TECHNIQUE**

## **SOMMAIRE**

Page 4 AVANT PROPOS.

Page 5 LA **C.N.A.J** (Commission Nationale d'Arbitrage et Jugement)  
LA **C.R.A.J** (Commission Régionale d'Arbitrage et Jugement)

Page 6 **DIPLÔMES DES J/A EN FRANCE.**

Page 6 **DEFINITION DE L'ASSAUT.**

### **REGLES GENERALES**

Page 7 **PREPARATION PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.**

Page 7 **TENUE DE L'ARBITRE.**

Page 8 **RÔLE DE L'ARBITRE AVANT L'ASSAUT.**

Page 9 **DEPLACEMENTS ET PLACEMENTS.**

Page 10 **LES INTERVENTIONS DE L'ARBITRE.**

Page 11 **REMONTRANCE, AVERTISSEMENT, DISQUALIFICATION**

Page 13 **LA REPRISE.**

Page 14 **LE «JET DE L'EPONGE » .**

Page 14 **NAKMUAY PENDANT LA MINUTE DE REPOS.**

Page 14 **LES DOUBLES BLESSURES.**

Page 15 **DISPOSITION PARTICULIERE.**

Page 15 **L'ABANDON.**

## **SOMMAIRE suite...**

- Page 15 NAK MUAY SE PLAIGNANT D'UNE TECHNIQUE IRREGULIERE.
- Page 16 LA TECHNIQUE «NON VU » ENTRAINANT L' « ARRÊT » de l'assaut.
- Page 16 QUATRE ENONCES à RETENIR.  
( Le compétiteur n'ayant pas repris l'assaut )
- Page 17 LE «NON COMPETITION » (No contest)
- Page 17 INTERVENTION DU MEDECIN.
- Page 17 PROCEDURE DE FIN D'ASSAUT.
- Page 18 PROCEDURE DE DEBUT D'ASSAUT.
- Page 19 LE JUGE.
- Page 20 LES TROIS POSTULATS DU JUGE.
- Page 20 APPLICATION DE LA METHODE DE POINTAGE.
- Page 21 LE BULLETIN DE POINTAGE.
- Page 23 REGLE DE L' «AVIS DU JUGE »
- Page 24 LES DIFFERENTS TYPES DE DECISIONS.
- Page 26 LA TENUE DU COMPETITEUR EN ASSAUT.
- Page 27 LES GANTS ET LE BANDAGE.
- Page 28 LE MUAYTHAI EDUCATIF  
SES CATEGORIES D'AGES ET LE SURCLASSEMENT.
- Page 28 EXAMENS MEDICAUX.
- Page 29 LA PESEE.
- Page 30 LES CATEGORIES DE POIDS.

## **SOMMAIRE suite...**

- Page 31 LES SOIGNEURS.
- Page 32 TECHNIQUES AUTORISEES ET PROHIBEES :  
PROJECTION ET CHUTE, LA SAISIE
- Page 33 LE MUAY KHAO ( le corps à corps )  
LE REFUS D'ASSAUT.
- Page 34 LE SUPERVISEUR.
- Page 38 LE CHRONOMETREUR.
- Page 39 LE RING, LE TATAMI ET SES ACCESSOIRES.
- Page 40 TOURNOI ET TIRAGE AU SORT.
- Page 41 LE SALUT. AGE MINI ET MAXI.
- Page 42 LA RECLAMATION.
- Page 43 LE DOPAGE.
- Page 43 QUELQUES BONS CONSEILS POUR LES OFFICIELS.

## **AVANT PROPOS.**

Avant d'entrer dans le détail de nos rôles, il est bon de dire avec quel état d'esprit devons nous appréhender nos fonctions ; à savoir que la tolérance n'est pas complaisance ni faiblesse. Ou que ce qui vous paraît évident ne l'est pas forcément pour les autres. Enfin que «ce qui se conçoit bien s'exprime clairement » (Boileau )

Nos fonctions ont été créées pour encadrer, surveiller, protéger une activité physique dont les origines remontent à des siècles en arrière et dont les premières règles modernes remontent au 20ème siècle.

Le juge doit constamment se perfectionner, non seulement dans ses acquis des règles écrites du moment, mais aussi en se tenant ouvert à l'évolution des styles de **Muaythai** qui contribuent pour une part à l'élaboration d'une juste appréciation.

Bien entendu, toute règle est amenée à évoluer dans le sens de la sauvegarde de l'intégrité physique sous les auspices des instances nationales et internationales actuelles et futures.

Ces courtes réflexions nous montrent combien notre rôle est important. Car nous sommes non seulement responsable du **RESPECT DE LA REGLE ECRITE** et de **L'EQUITE** de son application, mais aussi **EDUCATEUR** afin que cette discipline ne dévie pas sur des chemins intolérants, nous obligeant à être un corps arbitral conscient et bien instruit de ce qu'il représente et doit défendre.

NOTA : plutôt que de nommer les combattants de Muaythai «boxeur », il conviendrait de les personnaliser en les nommant **NAK MUAY**.

## **LA C.N.A.J (Commission Nationale d'arbitrage et jugement)**

C'est le regroupement au sein de la fédération de tous les juges, arbitres, superviseurs, chronométreurs et présentateurs. Il n'en demeure pas moins qu'il existe des officiels fédéraux en dehors de la C.N.A.J tels que les présidents de ligue ou autres membres du comité directeur.

Le président de la C.N.A.J est membre du comité directeur et est nommé par lui.

**Attribution :** La C.N.A.J a dans ses attributions :

- Suivre constamment les résultats donnés par l'application des règlements aux cours des réunions, d'en faire la critique le cas échéant.
- Proposer au comité directeur toutes modifications utiles aux manuels des juges/arbitres et règlements sportifs.
- Elaborer et appliquer un programme de recrutement de juges, arbitres, chronométreurs, responsables de C.R.A.J, superviseurs, procéder à leur instruction et à leur perfectionnement.
- Un examen est obligatoire pour la reconnaissance des juges et arbitres régionaux et nationaux.

Le D.T.N nomme les responsables de C.R.A.J

## **LA C.R.A.J. (Commission Régionale d'arbitrage et jugement)**

C'est la déconcentration de la C.N.A.J au niveau de la ligue régionale. Son responsable travaille en étroite collaboration avec le C.T.F.L (Conseillé Technique Fédéral de Ligue ), le président de ligue, tous les autres responsables de C.R.A.J et son interlocuteur privilégié sera le responsable national de la C.N.A.J.

La C.R.A.J. a dans ses attributions le recrutement, la formation et le perfectionnement des juges/arbitres régionaux et chronométreurs.

## **DIPLÔMES DES J/A EN FRANCE.**

### **France**

JUGE / ARBITRE NATIONAL EDUCATIF.

JUGE / ARBITRE REGIONAL AMATEUR.

JUGE / ARBITRE NATIONAL AMATEUR. : **J.A.N.A 1** et  
**J.A.N.A 2**

JUGE / ARBITRE NATIONAL CL.B et A **J.A.B.A**

### **MONDE**

JUGE / ARBITRE INTERNATIONAL Amateur. ( I.F.M.A)

JUGE / ARBITRE INTERNATIONAL classe A international. (W.M.C)

Pour ce qui concerne les évaluations finales et l'admission à une formation plus qualifiante, voir circulaire remis à jour à chaque saison.

**Chaque officiel doit être licencié auprès de la F.M.D.A**

## **DEFINITION DE L'ASSAUT**

**La pratique de l'assaut diffère du combat en ce sens ou la recherche du Hors Combat et de la puissance des techniques est prohibée et sanctionnée. Un public Educatif et adulte autre que le combattant habituel peut ainsi trouver un moyen d'expression sécurisé lui permettant d'évoluer au sein de la fédération.**

## **REGLES GENERALES**

### **LA PREPARATION PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.**

L'arbitre doit être en pleine possession de ses moyens. Son rôle est essentiel. Il doit prendre conscience qu'il lui est confié la santé de deux pratiquants. En conséquence, son premier devoir sera la protection du nakmuay.

Cette idée sera présente à son esprit à chaque instant de l'assaut et avant celui-ci.

Pour se faire, il observera un repos maximum avant d'officialier et se maintiendra dans une forme physique lui permettant réactions promptes, déplacements rapides et bonne présentation.

En début de chaque saison sportive, chaque J/A et superviseur doit fournir à son responsable direct un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage. A partir de 30 ans cette visite doit être faite auprès d'un médecin du sport.

L'examen médical des officiels d'une réunion est obligatoire.

### **TENUE DE L'ARBITRE.**

La tenue de l'arbitre doit être impeccable :

- Pantalon bleu marine.
- Chaussures de sport noires (type chaussure de foot en salle. A ce propos, il existe des boots types en cuir et adaptées au ring.
- Polo bleu marine avec écusson.

Pas de ceinture à boucle, de bague, de montre, de bracelet, de boutons de manchette ou autre boucle d'oreilles.

**La tenue de l'arbitre doit être STRICTE et sans FANTAISIE.**

## **RÔLE DE L'ARBITRE AVANT L'ASSAUT.**

L'arbitre monte toujours le premier sur la surface d'évolution et se place dans le coin neutre se trouvant face au jury (table du superviseur )

Son maintien doit être le plus naturel possible en prohibant les attitudes nonchalantes telles que l'appui sur les cordes ou les conversations avec des non officiels.

Son attention doit porter sur la place qu'occupe le docteur, le superviseur, le chronométreur et toute autre personne ayant un rôle à tenir durant l'assaut.

Il vérifie la tenue des pratiquants à savoir : protège dents, coquille, gants, protèges tibias, plastron, bandes, casque, débardeur blanc sans manches et coudières.

Il s'assure que les bandages sont posés de façon réglementaire et que les nœuds ou les scratches des gants soient protégés par un tissu adhésif.

L'arbitre doit également s'assurer que le visage des duellistes ne soit pas enduit de corps gras et qu'il ne porte pas de pansement sur le visage ou sur le corps.

Il s'assure ensuite que les juges connaissent le nom ou le numéro de chaque coin et le leur communique dans le cas contraire. Il vérifie le cas échéant la catégorie d'âge des protagonistes.

L'arbitre réunit ensuite les pratiquants au centre du ring ou du tatami, les fait se saluer, se serrer les gants puis les renvoi dans leur coin.

Etant placé au centre du ring, l'arbitre s'assure que chaque juge est prêt. Il fait descendre les instructeurs au bas du ring, rappelle les pratiquants et demande au chronométreur de donner le signal sonore du début d'assaut.

Dans le même temps, d'un geste du bras et par le commandement « CHOK », l'arbitre ordonne le début d'assaut. Simultanément, un regard circulaire l'assure que la surface d'évolution est bien libre de tout objet. Dans le cas contraire, il la fait nettoyer.



## **RÔLE DE L'ARBITRE suite...**

Des les premières secondes de l'assaut, l'arbitre doit être prêt à intervenir.

En début de la dernière reprise (3ème ou 4ème ) Il invite les pratiquants à se serrer les gants- pas en arrière – «Chok » ; le tout ne doit pas excéder 3 secondes.

## **DEPLACEMENTS ET PLACEMENTS.**

L'arbitre ne doit jamais perdre le contrôle de la rencontre, il doit à tout moment être capable de PREVOIR, ANALYSER, DECIDER, en fonction des situations qui vont se présenter à lui.

Pour cela, il doit se tenir assez loin des deux pratiquants, mais cependant être prêt à intervenir à tout moment et donc, en règle générale, il ne doit être ni trop loin ni trop près, la distance qui le sépare des pratiquants étant fonction de la physionomie de l'assaut :

- Il contrôle à distance des échanges clairs, alors qu'il s'approche pour contrôler l'assaut de près ou peut survenir des échanges confus et sujets à fautes.
- L'arbitre doit tourner dans le sens contraire de celui des pratiquants. Ceci n'est pas valable lorsqu'un des deux pratiquants est gaucher. Dans ce cas, il y a lieu de tourner dans le même sens que les pratiquants afin de ne pas perdre le contrôle des actions.

Le déplacement de l'arbitre doit lui permettre d'éviter le «contre-pied » Quelques pas en arrière et un suivi permanent lui permet d'être toujours dans l'axe des pratiquants.

Son attitude calme, sans précipitations, son placement précis et son aptitude à intervenir rapidement doivent contribuer au bon déroulement de l'assaut car il donnera ainsi un sentiment de sécurité aux deux athlètes, favorable à leur pleine expression.

## **LES INTERVENTIONS DE L'ARBITRE.**

Il dispose exclusivement de trois commandements pour intervenir :

- **« YOOT » = STOP : Pour interrompre l'assaut. Exemple :**

Il veut faire une observation à un ou aux deux pratiquants.

Lorsqu'il veut donner un avertissement (W)

Lorsque à la suite d'un coup violent, un pratiquant se trouve en état affaibli.

En cas d'incident technique tel que gants délacés ou coquille détachée.

Lorsqu'il est nécessaire de faire se taire les seconds ou de les faire s'asseoir sur les chaises prévues à cet effet.

Terme de la reprise ou de l'assaut.

Arrêt de l'assaut pour infériorité manifeste ou obligatoire selon la règle des deux « Insuffisance technique »(out class) par assaut.

Le «Yoot» de dégagement. Il est prononcé lorsque les deux pratiquants sont en «muaykhao» et ne donnent plus de techniques de genoux. Ou lorsque l'un des deux pratiquants est sur le point de basculer à travers les cordes ou utilise celles-ci ce qui est réprimandé.

Dans tous les cas de figures le commandement «Yoot» doit être suivi par «Chok» pour la reprise de l'assaut.

- **« CHOK » = COMMENCEZ :**

Pour ordonner l'engagement de l'assaut au début de chaque reprise ou après un «Yoot»

- **« YAIK » = SEPAREZ-VOUS :**

Il est prononcé après le «Yoot» tout en séparant les pratiquants physiquement. A ce commandement, les pratiquants se séparent, effectuent un pas de retrait puis reprennent l'assaut après le «Chok»

## **REMONTRANCE, AVERTISSEMENT ET DISQUALIFICATION.**

Il s'agit d'établir une juste graduation de la sanction en fonction du préjudice causé à l'adversaire qui le priverait dans le cas contraire de tout ou partie de ses chances de victoire.

- La **REMONTRANCE** : elle est la conséquence d'une faute mineure sans conséquence majeure sur l'adversaire. Simplement, elle doit être notifiée verbalement et gestuellement par l'arbitre dans un souci de prévention et de comptabilisation.
- **L'AVERTISSEMENT** : Il est la conséquence d'une faute majeure commise, mais qui n'entraîne pas l' «arrêt de l'assaut» de la victime. Simplement, il permet un rééquilibrage des chances de victoire en retirant 1 point au fautif. C'est un «w»  
Il peut-être aussi la conséquence de 3 REMONTRANCES identiques ou 4 REMONTRANCES différentes.
- **La DISQUALIFICATION** : C'est la sanction suprême qui est la conséquence d'une faute majeure sur l'adversaire. En effet, la victime n'est pas en mesure de reprendre l'assaut. Le fautif est mis disqualifié pour irrégularité. Elle est aussi la conséquence de 2 avertissements indifféremment. Enfin elle peut-être la conséquence d'une faute majeure sans effet physique sur l'adversaire, ni être précédée de 2 avertissements, simplement, il peut y avoir un manquement grave à l'esprit sportif Muaythaï qui nécessite le retrait du fautif par l'arbitre.

Quoi qu'il en soit, l'arbitre doit avoir prioritairement à l'esprit :

### **L'ACTION EST-ELLE REGULIERE OU PAS ?**

Quelque soit l'intention de l'acteur. Exemple d'irrégularités :

- Coup de tête volontaire ou pas qui entraînerait une blessure.
- Technique portée après le mot d'ordre «Yoot»
- Technique portée après le coup de gong.
- Projection hors du ring.
- Manquement au Fair-play.
- Mordre.
- Pouce dans les yeux.
- Frotter le gant sur le visage de l'adversaire.

## **REMONTRANCE... suite...**

- Cracher sur l'adversaire ou par terre.
- Jeter l'adversaire au sol dans l'intention de lui faire heurter le sol avec sa tête.
- Bloquer l'adversaire afin de lui briser le dos.
- Projeter avec des techniques de judo ou de lutte ou toutes autres techniques ne faisant pas partie du registre Muaythai.
- Les clés au cou et aux bras.
- Monter sur les cordes afin de s'aider à exécuter une technique.
- Tenir ou faire usage des cordes et à fortiori pour placer une technique à l'adversaire.
- Frapper l'adversaire au sol.
- Chuter intentionnellement afin d'en tirer avantage.
- Langage grossier envers l'adversaire, l'arbitre ou un entraîneur.
- Frapper l'adversaire aux parties génitales, à la nuque ou dans le dos quelle que soit la technique employée.
- Action ou attitude agressive envers un officiel.
- Tractionner avec les mains la tête de l'adversaire vers le bas (éducatifs).
- Placer une technique de genoux au visage.

Ces exemples ne sont pas limitatifs...

L'arbitre peut donner un avertissement à un nak muay qui se débarrasserait de son protège-dents dans le but délibéré de temporiser l'assaut ou de se sauver d'une situation de dominé. En revanche, il n'y a pas de REMONTRANCE pour le pratiquant perdant son protège-dents après avoir subi une technique.

La règle est la suivante :

- La première perte volontaire entraîne une REMONTRANCE.
- La deuxième perte volontaire entraîne une REMONTRANCE.
- La troisième perte volontaire entraîne un AVERTISSEMENT.

Dans tous les cas de perte de protège-dents ; indépendamment des décisions ultérieures ; l'arbitre stoppe l'assaut, ramasse le protège-dents, conduit le pratiquant dans son coin tout en envoyant son adversaire dans le coin neutre qu'il désigne. L'instructeur doit se tenir prêt sur le ring à l'extérieur des cordes afin de rincer le protège-dents et le remettre en bouche. Cette opération doit se dérouler en quelques secondes sans prise de parole.

## **REMONTRANCE... suite...**

L'arbitre peut, bien entendu, disqualifier les deux nak muay si ceux-ci commettent des fautes justifiant cette décision. Il n'y aura donc pas de vainqueur pour cette assaut et il sera indiqué sur le passeport :

### **Disqualification des deux pratiquants.**

La disqualification est une décision grave que l'arbitre ne doit prendre que sur des motifs réglementaires, dans le calme et la rigueur.

L'arbitre a donc le pouvoir de disqualifier à tout moment de l'assaut même s'il n'a pas délivré d'avertissement préalable.

Suivant le motif de la disqualification, l'arbitre va rédiger un rapport qu'il joindra au P.V de réunion afin d'être transmis à la C.N.A.J.

## **LA REPRISE**

Chaque assaut se déroule comme suit :

3 reprises de 1 mn avec 1 mn de repos entre chaque reprise pour les pupilles et les benjamins

3 reprises de 1 mn 30 s avec 1 mn de repos entre chaque reprise pour les minimes et les cadets.

Lors d'un tournoi, la commission compétente est habilitée à établir des assauts en 2 reprises pour les tours préliminaires. Quoiqu'il en soit, le temps de récupération n'est jamais inférieur à 1 minute.

## **LE «JET DE L'EPONGE »**

Lorsque l'instructeur abandonne pour son pratiquant (jet de l'éponge) il le manifeste en montant sur le bord du ring ou en se levant au bord du tatami en agitant une serviette.

Si le jet de l'éponge intervient au même moment que le coup de gong, alors l'abandon sera entériné.

Une visite du médecin officiel de la compétition est obligatoire pour tout pratiquant battu par «jet de l'éponge » et ceci aussitôt l'assaut stoppé.

Il est à rappeler que si un instructeur monte sur le ring en dehors du cas précité ou en dehors de la fin du temps réglementaire de la reprise ou de l'assaut, il s'expose à la disqualification de son compétiteur.

En effet, cette situation ne peut entraîner que troubles et ambiguïté.

## **NAKMUAY PENDANT LA MINUTE DE REPOS.**

Sa position entre deux reprises doit être corps et tête face à l'adversaire. Il peut recevoir des soins par son instructeur, en revanche il lui est défendu de cracher sur la surface du ring ou sur le sol du tatami; une cuvette en plastique étant réservée à cet effet.

## **LES DOUBLES BLESSURES.**

Lorsque à la suite d'un échange les deux pratiquants sont blessés gravement, l'arbitre estime dangereux la poursuite de l'assaut. Il l'arrête et une décision est rendue aux points pour un championnat et sans décision s'il s'agit d'une rencontre officialisée.

Il faut tenir compte pour la notation de la reprise commencée même si elle n'a durée que quelques secondes.

L'arbitre doit s'assurer qu'il n'y a pas d'irrégularités auprès du superviseur. Voir technique « NON VU »

## **DISPOSITION PARTICULIERE.**

Durant un assaut de championnat, il ne peut y avoir de no-contest sur blessure, technique irrégulière même involontaire ou encore ni d'égalité au pointage des juges.

L'égalité est possible en rencontre officialisée.

## **L'ABANDON.**

Pour abandonner, le nak muay doit ostensiblement lever le bras à n'importe quel moment de l'assaut. Tout autre mode de faire ne peut qu'entraîner confusions et contestations.

Si un nak muay de son propre chef ne souhaite pas reprendre l'assaut à l'issue de la minute de repos, il agira de même.

Si c'est son instructeur qui le retient dans son coin, à l'issue de la minute de repos, celui-ci agitera la serviette pour manifester l'abandon.

Lorsqu'un nak muay lève un bras en signe d'abandon durant l'assaut, l'arbitre prononce «yoot » et le reconduit dans son coin.

Lorsqu'un instructeur ou un nak muay abandonne à l'appel du gong, l'arbitre prononce «yoot » et doit aussitôt signaler l'abandon au superviseur et aux juges.

## **NAK MUAY SE PLAIGNANT D'UNE TECHNIQUE IRREGULIERE.**

Plusieurs cas sont à envisager :

- a) Le nak muay se plaint d'une technique irrégulière, mais l'arbitre a vu la technique régulière. Il laisse récupérer le plaignant le cas échéant et fait reprendre l'assaut. Si le nak muay simule l'irrégularité, il sera en outre disqualifié pour simulacre.
- b) Le nak muay se plaint d'une technique irrégulière que l'arbitre a vu comme tel. Il sanctionne le fautif en fonction du préjudice causé à l'adversaire.

Il s'agit d'être attentif dans ce cas. En effet, il faut s'assurer que le nak muay ayant subit la technique irrégulière est bien en état de reprendre l'assaut car dès que l'arbitre a prononcé «chok », il ne lui est plus possible de sanctionner une deuxième fois. Deux sanctions ne pouvant être données pour une même faute.

## **La TECHNIQUE «non VU » ENTRAINANT L' « ARRÊT » de l'assaut.**

L'arbitre est le gérant de l'assaut, il y a 3 ou 5 juges pour l'assister.

Si l'un des deux pratiquants n'est pas en mesure de reprendre l'assaut malgré la récupération accordée par l'arbitre. Si il n'y a pas eu non plus de puissance dans les techniques de l'adversaire (ce qui serait sanctionné) alors l'arbitre demande rapidement l'avis au superviseur et juges. La décision sera prise en fonction des réponses de ceux-ci en appliquant la règle des 4 énoncés.

La procédure consiste à demander aux juges de laisser subsister la mention de leur conviction sur leur bulletin de pointage, collationnera ceux-ci et attendra que le superviseur lui communique le verdict.

### **QUATRE ENONCES A RETENIR.**

( Le compétiteur n'ayant pas repris l'assaut)

<b>Majorité de REGULIER</b>	Le nak muay restant déclaré Vainqueur par abandon.
<b>Majorité d'IRREGULIER</b>	Le nak muay restant est disqualifié.
<b>Egalité entre REGULIER Et IRREGULIER</b>	Le nak muay restant déclaré vainqueur au bénéfice du doute.

Il s'agit de considérer les bulletins prononcés uniquement. Un bulletin «non vu » n'aura pas d'effet sur une décision lorsque au moins une mention **régulier** ou **irrégulier** apparaîtra.

Exemple : sur 5 juges, si 4 ont déclaré «non vu » et le 5ieme REGULIER, alors la décision sera REGULIER.



## **LE NON COMPETITION ( No contest )**

Il s'agit d'une décision rendue par l'arbitre en accord avec le superviseur lorsqu'un assaut ne peut se poursuivre normalement à cause d'événements indépendants de la volonté des athlètes ou de l'arbitre.

Exemples :

- Le ring ou partie s'effondre.
- Le tatami présente des espaces vides entre plusieurs tapis.
- Panne d'électricité prolongée dans la salle au-delà de 10 minutes.
- Conditions atmosphériques empêchant le déroulement de l'assaut.
- Conduite de spectateurs interdisant le bon déroulement de l'assaut.
- Jet de projectiles sur le ring ou le tatami. ../..

**N.B : Techniques irrégulières et blessures ne sont pas des non compétition.**

## **INTERVENTION DU MEDECIN.**

**Pendant la reprise :** A tout moment, l'arbitre ou le superviseur peut faire appel au médecin qui montera sur le ring à l'extérieur des cordes autant de fois qu'il le juge nécessaire.

Le médecin ne soigne pas la blessure et son avis sera **stop** ou **bon**.

**Pendant la minute de repos :** Sur la demande de l'instructeur ou du superviseur, le médecin peut examiner le nak muay toujours sans le soigner.

## **PROCEDURE DE FIN D'ASSAUT.**

L'arbitre après s'être assuré que chacun a rejoint son coin, se place au centre du ring face au juge 1. Dès que celui-ci a rempli son bulletin, il les ramasse tous dans l'ordre de 1 à 3 ou 5 avec la main droite, les contrôle puis les place cachés sur sa main gauche pour les déposer auprès du superviseur.

Ensuite, il convoque les nak muay au centre du ring ; chacun correspondant à son coin ; pour la décision. Il précise à intelligible et haute voix : « **Nak muay au centre pour la décision** »

### **Fin d'assaut autre que décision aux points :**

Une fois que les nak muay ont rejoint leur coin, l'arbitre en accord avec le superviseur fait le tour des juges dans l'ordre afin de faire notifier la décision prise. Puis il récupère les bulletins de pointage comme précisé ci-dessus lors d'un deuxième passage.

Quoi qu'il en soit, pour toute décision, et avant l'annonce publique du résultat, l'arbitre informe le superviseur de sa décision qui a le pouvoir de la modifier. Ce cas ne peut être motivé que par des motifs réglementaires.

### **PROCEDURE DE DEBUT D'ASSAUT.**

Au début de l'assaut l'arbitre convoque les nak muay au centre du ring ou du tatami, leur fait se toucher les gants et se saluer. Puis il les renvoi dans leur coin respectif sans aucune autre recommandation sauf si nécessaire.

Les nak muay se tenant prêt dans leur coin, l'arbitre demande aux juges, docteur, superviseur et chronomètre s'ils sont également prêts.

Puis il rappelle les nak muay pour l'engagement et «CHOK » Le tout ne doit durer que peu de secondes

L'arbitre sera le premier et le dernier à quitter le ring. S'il y a changement d'arbitre, les deux officiels se saluent et se serrent main sur le ring.

En début de chaque reprise, l'arbitre convoque les nak muay au centre.  
**« Soigneur dehors, nak muay au centre »**

## **LE JUGE.**

Sa tenue est la même que l'arbitre sauf qu'il peut porter un blaser bleu marine.

En Muaythai Educatif, le nombre de touches n'est pas comptabilisé en revanche le style Muaythai, la tactique et technique, l'initiative durant l'assaut et le fair-play sont à la fois les critères de victoires et le barème de notation.

Le juge doit avoir à l'esprit que c'est **l'ensemble de l'assaut** que son jugement doit refléter et non pas une activité finale supérieure, mais limitée, de l'un des nak muays.

Le règlement prescrit l'isolement du juge qui contribue à sa concentration indispensable pour effectuer un bon travail.

Une fois installé, il ne bougera plus de sa place, ne parlera pas, n'interviendra ni par geste ni par la voix envers ses collègues ou à plus forte raison le public.

Il communique exclusivement avec l'arbitre. Soit pour répondre à une question soit pour demander quelque chose. Pour se faire, il lèvera la main en signe d'appel.

Pendant et après un assaut, le juge se gardera de tous commentaires, polémique visant le déroulement du ou des assauts et sera très réservé sur la prestation des athlètes, ses dires étant souvent mal compris et intentionnellement transformés.

## **LES TROIS POSTULATS DU JUGE :**

**Règle suprême : Le premier devoir d'un juge est la neutralité absolue.**

**CONCENTRATION :** Seule doit compter la prestation des deux nak muay, également respectables. Pour ce faire, il convient qu'il soit seul à sa table.

**IMPARTIALITE :** Il doit faire abstraction de sa propre conception du Muaythaï surtout s'il a été compétiteur. D'autre part, le juge ne se laisse pas influencer par les titres de l'un des nak muay ou encore par la réputation de ses hommes de coin.

**COMPETENCE :** Un juge doit avoir en tête son évaluation au moment du coup de gong de fin de reprise. Ainsi, l'inscription sur le bulletin doit être immédiate. Egalement, il doit parfaitement connaître les différents points de règlement.

Il convient qu'il possède une bonne connaissance des différents styles de Muaythaï et de ne pas en favoriser un au détriment d'un autre.

## **APPLICATION DE LA METHODE DE POINTAGE :**

- Le maximum de 10 points sera attribué pour chaque reprise.
- Aucune fraction de point ne peut être donnée.
- A la fin de chaque reprise, le meilleur nak muay reçoit 10 points quelles que soient les techniques et le style employés. L'adversaire recoit un nombre de points proportionnellement inférieur c'est à dire :
  - 9 s'il est dominé simplement.
  - 8 s'il est dominé d'une manière outrageuse.
- En cas d'égalité, chacun recevra 10 points.
- Si un nak muay dominant 10/9 reçoit un W dans la même reprise, cela le ramène logiquement à 9/9.

**LE BULLETIN DE POINTAGE.**

**BULLETIN ICI**

Afin d'éviter l'égalité dans les championnats, sont spécifiés 3 critères de victoire et de notation que doivent tenir compte les juges dans l'ordre suivant :

- 1- Le nak muay qui a eu le meilleur style Muaythaï et la meilleure technique et tactique
- 2- Le nak muay le plus actif durant l'assaut. Si ces éléments ne départagent pas suffisamment, la décision ira...
- 3- ...A celui qui a démontré le meilleur Fair-play et qui n'a pas été pénalisé.

Le bulletin de pointage doit être correctement et très lisiblement rempli. Avant le début de chaque rencontre, le juge écrit sur son bulletin son nom en majuscule, la date et il le signe.

Il écrit le nom ou le numéro des nak muay si ce n'est pas fait avant en vérifiant la véracité et le coin. A la fin de chaque reprise, il inscrit les points de chaque nak muay et fait le total à la fin de l'assaut.

Il porte dans la colonne REMONTRANCES les W et les R.

## **REGLE DE L' «AVIS DU JUGE »**

Si lors d'un assaut l'arbitre donne un avertissement et que le juge valide, il inscrit sur son bulletin «W »

Si le juge n'est pas d'accord, il ne valide pas et inscrit sur son bulletin un «X » Ainsi il ne tient pas compte du point négatif.

Un juge peut donner un avertissement dans un seul cas :

S'il constate une technique irrégulière ou autre faute grave de la part d'un nak muay que l'arbitre n'aura pas sanctionné et que lui juge bon de le faire, Il note sur son bulletin la lettre «J » et en tient compte dans son pointage personnel.

Au terme de la rencontre, après le total des points, le juge entoure la mention Rouge ou Bleu correspondant au vainqueur ou encore Egalité si cela est possible.

Le bulletin ne doit pas présenter de surcharges ou ratures, dans ce cas, le refaire car il peut devenir un motif de contestation.

Il est interdit au juge de commenter son bulletin ou celui de son collègue. Le juge remet son bulletin à l'arbitre non plié afin que celui-ci le contrôle. Il ne quitte pas sa place avant que la décision ait été annoncée au public.

## **LES DIFFERENTS TYPES DE DECISIONS :**

### **Vainqueur aux points.**

Après les 3 ou 4 reprises, le nak muay qui remporte la majorité ou l'unanimité du pointage des juges est déclaré vainqueur aux points.

Si les deux nak muay sont blessés et incapables de continuer, alors le pointage des juges détermine le vainqueur lors d'une compétition officielle. En rencontre officialisée, l'énoncé est «sans-décision »

### **Disqualification.**

L'adversaire est déclaré vainqueur par disqualification. Les deux nak muay peuvent être disqualifiés et dans ce cas en championnat aucun titre, médaille ou trophée ne peut être donné.

### **Abandon.**

Le nak muay lève le bras durant l'assaut, l'instructeur agite la serviette à tout moment. L'adversaire est déclaré vainqueur par abandon.

### **Arrêt de l'arbitre.**

#### **Trois causes sont possibles :**

##### **a) Out class = insuffisance technique ou physique.**

L'arbitre constate que l'un des nak muay est d'une infériorité technique manifeste par rapport à son adversaire, il stoppe l'assaut.

Un nak muay est dominé et ne possède pas manifestement la condition physique minimum requise afin de faire face à son adversaire. L'assaut est arrêté pour éviter l'accident

##### **b) Double "Insuffisance technique"**

Les deux nak muay peuvent simultanément être arrêtés par l'arbitre pour assaut brouillon ne mettant aucun style Muaythai en évidence.



### **c) Blessure.**

Blessure ou autre problème physique qui empêche de continuer l'assaut. Bien entendu, pour davantage légitimer sa décision, l'arbitre convoque le médecin sur le ring et se soumet à son avis.

En championnat, le nak muay valide est déclaré vainqueur s' il n'y a pas d'irrégularité.

### **Forfait du nak muay.**

C'est l'absence d'un ou des deux nak muay sur le ring à l'appel de leur nom ou de leur numéro. En tournoi les choses se font comme suit :

- Premier appel, 1 minute 30 secondes puis sanction : 1 W.
- Deuxième appel, 1 minute puis le nak muay est déclaré W.O (forfait)

### **N.C : NON-COMPETITION = No Contest .**

Pour des raisons indépendantes des nak muay ou des officiels.  
Exemple : panne d'électricité.

### **Egalité.**

Non valable en compétition officielle mais possible en rencontre officialisée.

## **LA TENUE DU COMPETITEUR EN ASSAUT.**

- Le nak muay doit porter un short traditionnel de Muaythai.
- Un débardeur blanc sans manches pour les féminines et les masculins.
- Un casque de la même couleur que son coin.(matériel homologué)
- Un protège dents.
- Une paire de protège-tibias.(matériel homologué)
- Une coquille portée à l'intérieur du short. Une coquille spécifique pour les féminines.
- Une paire de coudière.(matériel homologué)
- Un plastron spécifique Muaythai correspondant à son coin rouge ou bleu.(matériel homologué)
- Les ongles de pieds doivent être court et bien taillés.
- Un Kwrang-wrang (bandeau au bras) peut être placé autour du biceps ou de la taille.
- Des chevillères réglementaires peuvent être portées, c'est à dire simple et sans renforcement autre que de la mousse.
- Les chaînes, colliers ou tout autre bijou ne peuvent être portés.

**Un nak muay ne possédant pas l'équipement standard peut être disqualifié s'il dépasse le temps de rattrapage imparti.**

## **LES GANTS :**

Les gants standards sont de 10 OZ (284 g) pour tout le monde.

Sauf pour les moins de 45 kg ou il sera utilisé des 8 OZ.

Ni au-delà de 81 kg (donc moins de 86 kg) ou il sera utilisé des 12 OZ.

Le remboursement des gants ne est ni déplacé ni rompu de quelque manière que ce soit.

Sont utilisés les gants mis à disposition par l'organisateur sauf pour les tournois fédéraux ou il convient d'utiliser son propre matériel réglementaire.

Les laçages sont noués à l'extérieur du dos du poignet du gant et recouvert d'un ruban adhésif de 3,5 cm de large.

## **LE BANDAGE :**

Il s'agit de bandes type chirurgical ou Velpeau de 5 cm de large, 1,80 m de long.

Aucune autre espèce de bandage n'est admis. Comme l'emploi de tout genre de ruban, caoutchouc ou sparadrap.

En revanche une bande adhésive de 7,5 cm de long et de 2,5 cm de large peut-être placé au niveau du poignet afin de retenir le bandage.

Une bande adhésive de 7 cm de long et 2,5 cm de large est tolérée sur la surface de frappe des têtes de métacarpiens.

Aucun enroulé quelconque n'est toléré autour des articulations métacarpo-phalangiennes du nak muay.

## **LE MUAYTHAI EDUCATIF, SES CATEGORIES D'ÂGES ET LE SURCLASSEMENT.**

**Cela concerne les pupilles, benjamins, minimes et cadets.  
LES ASSAULTS SE FONT TOUJOURS AVEC PROTECTIONS.  
Même en démonstration.**

**Les différentes catégories d'âges :**

Ce sont les années de naissance qui qualifient la catégorie du pratiquant.

Il existe deux années par catégorie d'âge :

- **P 1** 10 ans.      -**B 1** 12 ans.      -**M 1** 14 ans.      -**C 1** 16 ans.
- **P 2** 11 ans.      -**B 2** 13 ans.      -**M2** 15 ans.      -**C 2** 17 ans.

**Le surclassement.**

Il est concevable à condition de respecter les règles suivantes :  
**(voir règlement médical)**

La C.R.A.J et à fortiori la C.N.A.J peut refuser le surclassement si elle le juge dangereux.

**EXAMENS MEDICAUX.**

**Voir règlement médical.**

## **LA PESEE.**

Il s'agit du terme générique comprenant les opérations de contrôle du certificat médical sur imprimé type fédéral, de l'autorisation parentale, du passeport sportif, enfin du poids exact de chaque concurrent.

Le contrôle du poids proprement dit doit s'effectuer 3 heures au moins avant le début des assauts. Chaque nak muay se pèse en short, pieds nus et torse nu.

**Nota :** La pesée s'effectue le matin de la rencontre entre 9h00 et 12h00 en un lieu sportif couvert et adapté.

Pour les compétitions à plusieurs tours, le poids accusé lors de la première pesée détermine la catégorie de poids de toute la compétition. C'est à dire qu'à chaque tour, le nak muay doit être au poids de la première pesée.

La balance est de type métrique à aiguille ou électronique.

Dans le cas de dépassement de poids inférieur ou égal à UN kilogramme, le nak muay **CADET uniquement** peut se présenter UNE autre fois sans toutefois dépasser la fin de la pesée officielle. Le poids accusé pour les autres catégories d'âges est définitif dès la première fois.

Le comité d'organisation avec l'accord écrit de la C.N.A.J peut étendre la durée d'une pesée, reporter l'horaire ou la date. Pour cela il faut un cas de force majeur.

## **LES CATEGORIES DE POIDS.**

**De 20 à 25 kg**

**De 25 à 30 kg**

**De 30 à 35 kg**

**De 35 à 40 kg**

**De 40 à 45 kg**

**De 45 à 50 kg**

**De 50 à 55 kg**

**De 55 à 60 kg**

**De 60 à 65 kg**

**De 65 à 70 kg**

**De 70 à 75 kg**

**De 75 à 80 kg**

**De 80 à 85 kg**

**De 85 à 90 kg**

**Plus de 90 kg**

**Pour les féminines :**

**IDEM**

## **LES SOIGNEURS.**

Chaque nak muay est obligatoirement accompagné dès la pesée de son instructeur. Lors du déroulement d'un assaut, il convient de respecter les règles suivantes :

- l'instructeur attribué au compétiteur est seul dans le coin.
- Durant l'assaut, ils doivent libérer le ring de tout objet y compris la serviette, demeurer assis sur une chaise, silencieux et sans toucher au ring.
- Seul l'instructeur peut « jeter l'éponge » s'il juge son élève en difficulté. Pour ce faire, il agite la serviette visiblement debout sur le ring et à l'extérieur des cordes.
- Il ne peut encourager ni conseiller le nak muay durant l'assaut. Dans ce cas, le compétiteur peut, au bout de trois remontrances, recevoir un avertissement et l'instructeur être éloigné du ring jusqu'à la fin de l'assaut.
- Il ne peut ni verbalement ni par signe demander au public d'encourager le nak muay. Dans ce cas les sanctions sont identiques que ci-dessus.
- Face à une décision qui ne leur conviendrait pas, les soigneurs, à tort ou à raison, n'ont absolument pas le droit d'haranguer le public dans le but manifeste de troubler l'ordre et la sérénité. Tout contrevenant se verrait passible d'une mesure conservatoire de la C.N.A.J en attendant la tenue d'une commission de discipline réunie à cet effet.

## **TECHNIQUES AUTORISEES ET PROHIBEES.**

### **PROJECTION.**

Il s'agit d'une action technique réglementaire dans le style Muaythai qui a pour conséquence la mise à terre de l'adversaire. Un nak muay qui touche le sol du ring avec tout ou partie de son corps à l'exception de ses pieds, entraîne l'arrêt de toute action de son adversaire.

La projection de type judo ou lutte est prohibée. Egalement l'action de balayer avec le pied ou l'intérieur de la jambe.

### **CHUTE.**

Il s'agit d'un acte volontaire ou non étant dû à un évènement indépendant de la volonté de l'adversaire. Si la chute est involontaire et a entraîné la fin de l'assaut, deux cas de figure se présentent :

- En tournoi ou championnat, la décision se fait au décompte des points quelle que soit la reprise ou en est l'assaut.
- En réunion officialisée, le décompte des points ne se pas. Il n'y a pas de décision.

Si la chute est volontaire, voir refus d'assaut.

### **Validation.**

La projection de l'adversaire intervient dans l'évaluation du meilleur style Muaythai.

Le nak muay qui sera projeté de nombreuses fois durant une même reprise peut-être considéré en insuffisance technique par les officiels.

### **LA SAISIE.**

Il s'agit de l'action technique d'attraper. Dans le cas d'une saisie de jambe, ce qui est très courant, le nak muay ne peut effectuer que **un** pas maximum dans l'action avant d'être contraint de relâcher son adversaire.



## **LA SAISIE suite...**

La saisie est possible au niveau des lombaires à condition de ne pas serrer pour effectuer une brisure de reins. Elle est possible au niveau de la tête et du cou à condition de ne pas tractionner ni vers le bas ni vers le coté. Enfin elle est possible au niveau des bras.

Il n'est pas autorisé de monter les genoux à la tête.

La saisie du cou de type judo ou lutte est prohibée. Egaleme nt saisir un membre supérieur ou inférieur dans le but d'effectuer une clef de bras ou de jambe.

## **LE MUAY KHAO ( ou le CORPS A CORPS )**

Il s'agit d'un ensemble de techniques rapprochées nécessitant l'utilisation de la saisie entre autre chose.

Lorsque les nak muay se saisissent dans le but manifeste d'utiliser des techniques de genoux ou de se projeter, ceux ci doivent être effectués dans l'action. Il y a donc une notion de temps qui intervient ici. Le travail de positionnement de bras seul ne suffit pas et entraînera l'intervention de l'arbitre.

## **LE REFUS D'ASSAUT.**

Se laisser volontairement **chuter** au sol lors du muay khao dans un but manifeste d'éviter les techniques de genoux de l'adversaire.

Montrer une attitude de fuite face à l'adversaire soit en se retournant régulièrement soit en ne plus rien faisant. Attention car le fait de ne plus rien faire peut être dû à une domination franche de l'adversaire et entraînera le « Out class »

Il s'agit donc d'avoir une appréciation globale.

## **LE SUPERVISEUR.**

Le rôle du superviseur est considérable sur le plan des responsabilités. Il va avant la réunion pendant et après de concert avec les juges/arbitres préserver l'éthique du Muaythai.

Représentant l'autorité fédérale, il doit faire appliquer les règlements fédéraux.

Il est désigné directement par la C.N.A.J pour les compétitions nationales et c'est lui qui peut mandater un suppléant pour les rencontres officialisées.

Il est obligatoirement juge/arbitre national amateur au minimum et dans le cas d'une carence dans une région, la C.N.A.J pourvoie au remplacement.

Une compétition officielle se décompose en 3 phases, toutes aussi importantes :

### **Avant – Pendant - Après.**

#### **Avant.**

- Il s'assure de la disponibilité du lieu de compétition à la date prévue auprès des services administratifs fédéraux ou de ligue.
- Il s'assure de la présence du médecin à la date prévue et en même temps que l'heure de pesée.
- Il s'assure de la présence d'une antenne d'évacuation mobile avec matériel de réanimation.
- Il convoque le nombre suffisant de juges et arbitres au moins 1 semaine avant la date prévue ou sinon en fonction du programme annuel d'officialisation de chaque J/A.
- Il s'assure de posséder le matériel nécessaire au bon déroulement de la compétition officielle. A savoir :
  - Gong,
  - Chronomètre,
  - Balance métrique à aiguille ou électronique,
  - Bulletins de pointage,
  - Feuilles de pesée,
  - Feuilles de tournoi,
  - Feuilles d'ordre de passage.
  - Compte rendu des hors combats et incident.

- Il s'assure de la présence d'un ring et/ou tatami (surface d'assaut sécurité comprise : 8m sur 8m)

## **Pendant**

D'une manière rigoureuse, il arrive à l'heure au rendez-vous de pesée fixé par les convocations officielles de ligue ou nationale.

- Il choisit une salle adaptée pour effectuer les contrôles ordinaires de pesée. Il peut effectuer la pesée dans la grande salle de compétition.
- Il fait contrôler le certificat médical type fédéral de chaque nakmuay par le médecin officiel en présence d'un J/A.
- Il contrôle les passeports et licences de la saison en cours. Ceux-ci doivent être remplis et signés avec vignette de la saison et photo d'identité. Il vérifie les surclassements et autorisations parentales.
- Il contrôle la validité (D.I.F) des instructeurs obligatoirement présents à la pesée de leurs élèves.
- Il contrôle le poids de corps de chaque compétiteur en short sans omettre de leur fournir un numéro pour effectuer le tournoi.
- Il remplit la feuille de pesée en même temps que le contrôle du poids corporel des nak muays.

Une fois ces opérations terminées :

- Il établit en équipe les feuilles de tournoi, l'ordre de passage et les bulletins de pointages.
- Il fait débiter le tournoi en s'assurant de la présence de chaque officiel en tenue et du médecin à chaque assaut. Lui-même assiste à tous les assauts.
- Il veille au bon déroulement de la compétition. Il prend toutes dispositions ou toutes mesures réglementaire imposées par les circonstances c'est à dire :

Apaise quand il le faut, raisonne le plus souvent, explique ou rappelle tel ou tel article du règlement, fait évacuer les personnes qui n'ont rien à faire autour du ring et tatami, fait interrompre par le chronométreur un assaut ou l'arbitre aurait eu un accident ou un malaise afin de le faire remplacer.

**Il ne tolérera jamais la grossièreté, ni un comportement anti-sport de la part des licenciés.**

- Il rend la décision en contrôlant les bulletins des juges que lui remet l'arbitre.

- Il décide du vainqueur lors d'une technique «non vu » entraînant l'arrêt de l'assaut en fonction des mentions des juges sur le bulletin.
- Il fait intervenir immédiatement le médecin chaque fois que cela s'avère nécessaire et réglementaire en particulier :
  - Si la serviette est agitée pour manifester l'abandon.
  - En cas de blessure simple ou double sur appel de l'arbitre.

Le médecin examine les nak muay concernés et consigne ses prescriptions et repos.

### **Après.**

- Le superviseur complète les passeports.
- Il établit un rapport en fonction des incidents avec le public, un nak muay ou un instructeur.
- Il notifie les observations particulières ayant entraîné un mauvais déroulement de la compétition.
- Il signe et fait signer la feuille de défraiement par les officiels ayant participé à la compétition.
- Le superviseur reste à la disposition de la C.N.A.J pour toutes précisions complémentaires sur la compétition qui lui seraient demandées.
- La formation du superviseur devra donc être riche, plurivalente et exigeante afin que celui-ci puisse résoudre avec méthode, responsabilité et équité les problèmes qui ne manqueront pas de se poser à lui sur les plans réglementaires et humains.
- Son action va ainsi s'intégrer pleinement dans l'effort constant qui doit mener à la promotion du sport Muaythai.

**Dans toute situation non mentionnée dans le règlement, le superviseur a le pouvoir d'interprétation en demandant leur avis aux autres officiels.**

**EN TOUT ETAT DE CAUSE, C'EST LUI QUI PREND LA DECISION FINALE.**

## **DISPOSITION PARTICULIERE POUR UNE RENCONTRE OFFICIALISEE :**

Le superviseur est le premier officiel sur le lieu de rencontre.

- Il doit être en possession de l'autorisation de réunion fédérale et préfectorale.
- Il remet à l'organisateur le chèque de caution demandé lors du renvoi du memento de l'organisateur concernant le défraiement des J/A.
- Il doit vérifier que toutes les dispositions réglementaires ont été prises par l'organisateur à savoir : conformité du ring ou des tatamis, emplacement des juges, sécurité. Il faut insister sur la mise en place des barrières Vauban autour du ring et sur l'isolement absolu des juges.
- Il doit s'assurer que toutes les personnes ayant un rôle à remplir pendant la rencontre sont habilitées : Licence des instructeurs, vérification de l'origine de l'instructeur et de sa qualification (D.I.F), noter le nom et la qualité d'un instructeur remplaçant qui encadre un nak muay qui n'est pas de son club.
- En cas de blessure grave, il doit lui être fourni un certificat médical de guérison.
- Il va alors **PRESIDER** à la compétition du programme. Cela ne veut pas dire faire le programme. Le superviseur n'est là que pour **accepter ou refuser les assauts présentés par l'organisateur en fonction du règlement**. Il doit faire concorder les deux critères obligatoires pour chacun des athlètes opposés, à savoir :

### **Le poids – La catégorie d'âge**

- Il doit tenir compte des autorisations de surclassement ainsi que des niveaux de chacun.
- Il établit le programme définitif avec la durée réglementaire des assauts.
- Il vérifie les gants en fonction des catégories de poids sans omettre de garder deux paires en réserve pour chaque groupe de poids en cas de détérioration en cours d'un assaut.

A défaut de désignation directe par la C.N.A.J, il désigne les juges/arbitres pour chaque assaut.

Toutes les annonces faites par le présentateur sont vérifiées et autorisées par le superviseur. Il fait annoncer les «avertissement» immédiatement après qu'ils sont donnés. Pour cela, l'arbitre doit donc l'en informer clairement avant de le faire auprès des juges.

- Il accède au désir de l'instructeur qui voudrait consulter les bulletins de pointage mais seulement lui et lorsque le public a évacué la salle, cela quel que soit le lieu géographique d'où vienne cet instructeur.

## **LE CHRONOMETREUR.**

C'est l'officiel qui contrôle le **nombre**, la **durée** et les **intervalles** entre les reprises d'un assaut. Il se trouve à la table officielle auprès du superviseur. Il doit posséder deux chronomètres qu'il déclenche simultanément afin de palier à une carence.

Sa fonction exige **ATTENTION, METHODE et HONNETETE.**

### **En début d'assaut.**

Sur l'initiative de l'arbitre, il donne le signal sonore de commencer doublé du commandement «Chok» de l'arbitre.

### **Durant la reprise.**

Il est attentif à toutes les interventions de l'arbitre. Il stoppe les temps à chaque fois que l'arbitre prononce le mot «Yoot» et s'il y a remarques derrière. Puis reprend le temps au mot «Chok»

D'ailleurs l'arbitre par un regard ou un geste s'assure que le chronométré l'a suivi.

### **En fin de reprise.**

Il fait retentir le gong sauf si l'arbitre avait dit «YOOT» dans ce cas il doit attendre le mot d'ordre «CHOK» pour s'exécuter.

### **Exception à la règle :**

- 10 à 5 s. avant la fin de la minute de repos, une série de petits coups de gong ordonnent la sortie du ring du soigneur. A leur suite un son sec et appuyé ordonne la reprise suivante et l'arbitre ne fait que suivre.

## **LE CHRONOMETREUR suite...**

**Une décision pourrait être faussée ou inversée si le temps était écourté ou allongé d'une seconde.**

Les arrêts de l'arbitre pour « W » ou cause technique ne sont pas comptabilisés dans le temps réglementaire de la reprise. Par conséquent, le chronomètre doit s'arrêter.

## **LE RING ET SES ACCESSOIRES.**

### **LE RING.**

**Le coin rouge est toujours placé à gauche de la table du superviseur.**

Dans toutes les rencontres internationales amateurs, le ring est de dimension 5,10 m sur 5,10 m au minimum et de 7,30 m sur 7,30 m au maximum, mesures prises à l'intérieur du carré formé par les cordes. La hauteur des cordes est comprise entre 91 cm et 122 cm mesures prises à partir du sol. Il en est de même pour les rencontres nationales.

Le ring est entouré de 4 cordes solidement tendues d'au moins 3,8 cm de diamètre, attachées aux poteaux d'angles à respectivement 46 cm, 76 cm, 107 cm et 137 cm au-dessus du plancher de ring.

Les cordes sont recouvertes d'un tissu lisse et souple. Les quatre coins de ring sont recouverts d'un capiton de protection de couleur blanche pour les coins neutres puis un bleu et un rouge pour l'emplacement des combattants. Les cordes jointes entre elles à des intervalles réguliers par deux morceaux de toile large de 2,5 et 3,75 cm. Ces morceaux de toile ne doivent pas glisser sur la corde.

Le plancher de ring doit être solidement construit, de niveau, sans aspérités et dépasse de 50 cm à l'extérieur du carré formé par les cordes.

Le plancher est couvert de feutre, de caoutchouc ou tout autre matériau d'au moins 3,75 cm sur lequel une toile est étendue et fortement maintenue. Il doit être lisse et solidement attaché aux côtés du ring.

## **LE RING suite...**

Les quatre poteaux de ring doivent avoir un diamètre compris entre 10 et 12,5 cm, d'une hauteur au-dessus du plancher de 145 cm et être sans danger pour les pratiquants.

Deux escaliers d'au moins 91 cm placés à des angles opposés du ring doivent être aménagés à l'usage des nak muay et des instructeurs. Un troisième escalier est installé pour les officiels et le médecin de réunion à l'un des coins neutres.

Deux ou plusieurs rings peuvent être installés lors des tournois et championnats importants.

Selon la réglementation I.F.M.A, le coin rouge est à gauche du jury.

### **Accessoires autour du ring :**

Une chaise pour l'instructeurs.

Un tabouret rond à grand plateau pour chaque nak-muay.

### **Pour les juges :**

- Une table et chaise par côté de surface d'assaut.
- 3 à 5 tables pour le jury, médecin, présentateur et chronométrateur.
- Un gong ou une cloche.
- Deux chronomètres.
- Une installation de sonorisation afin de faire les annonces et passer la musique thaïlandaise.
- 4 paires de gants et 4 coquilles.
- Une poubelle plastique mise à disposition des juges afin d'y jeter les cotons et gants plastiques usagés etc.

## **TOURNOI ET TIRAGE AU SORT.**

Les concurrents de la première série d'éliminatoire seront tirés au sort avant ceux qui sont exemptés. Le tirage au sort aura lieu après la pesée. Pour le cas où se présentent plus de quatre candidats, le nombre des exemptés est tiré au sort dans les premiers tours afin de réduire le nombre des concurrents au deuxième tour à 4, 8, 16 ou 32.



Les concurrents exempts du premier tour sont ceux qui pratiquent les premiers au deuxième tour. Si le nombre d'exempts est impair, le nak muay qui tire la dernière exemption doit rencontrer au deuxième tour le gagnant de premier assaut du premier tour.

Si le nombre des exempts est pair, les nak muay qui les ont rencontrés doivent pratiquer lors des premiers assaut du deuxième tour dans l'ordre où ils ont été placés par le tirage au sort.

Un concurrent exempt au premier tour ne peut bénéficier d'un FORFAIT au deuxième tour ou de deux FORFAIT consécutifs.

Si une telle situation se présente, il est procédé à un nouveau tirage au sort des autres nak muay restant en compétition et qui n'ont pas fait l'objet d'une exemption ou d'un FORFAIT sur un tour précédent.

Le premier nak muay qui sort du tirage, rencontre celui qui a bénéficié d'un FORFAIT ou d'un exempt dans la série précédente. Il est ensuite procédé à un nouveau tirage de façon normale.

Le tirage doit avoir lieu en présence des représentants officiels de chaque équipe et doit assurer autant que possible qu'aucun nak muay ne tire deux fois avant que tous les autres concurrents n'aient pût faire de rencontre au moins une fois.

Les assauts se déroulent des catégories d'âge les plus jeunes vers les plus âgées et de poids les plus légers vers les plus lourdes.

## **LE SALUT.**

Avant la première reprise et après l'annonce du résultat de l'assaut, les nak muay doivent se saluer suivant la tradition thaïlandaise et se serrer la main. Cela afin de démontrer leur loyauté et le respect de l'adversaire. Le salut n'est pas accepté pendant la durée de l'assaut.

## **ÂGE MINIMUM ET MAXIMUM.**

Pupille 1 soit dix ans au minimum. PAS de dérogation à cette règle.  
Cadet 2 soit dix-sept ans au maximum. L'assaut peut se continuer en Technique (adulte) mais pas en Educatif.

## **RECLAMATION.**

Toute réclamation doit être faite par l'instructeur ou un dirigeant du club. Elle comprend dans sa procédure un courrier écrit adressé à la C.N.A.J accompagnée d'un chèque de caution de 100 Euros et d'une cassette vidéo. Si la réclamation est justifiée, la caution est restituée.

## **LE DOPAGE.**

Est considéré comme dopage l'administration, hors indication médicale, de substances diurétiques, anesthésiques, quel que soit le mode opératoire et autres produits inscrits dans la liste fournie par le Comité International Olympique. Cette liste est remise à jour tous les six mois.

Il est donc interdit par les règlements Olympiques, médicaux et **fédéraux** d'utiliser ces produits ainsi indexés.

Un nak muay, un officiel, un entraîneur ou un dirigeant qui agirait à l'encontre de ces règles se verrait convoqué par la Commission Disciplinaire de lutte contre le dopage pour explications.

## **QUELQUES BONS CONSEILS POUR LES OFFICIELS.**

Il n'est pas facile d'être juge/arbitre. Cela demande des qualités de bon sens, une certaine expérience du milieu du Muaythaï et une bonne moralité.

Ces quelques conseils seront utiles au néophyte qui les utilisera et au chevronné qui lui feront quelques rappels bienvenus.

- Avant, pendant et après la compétition, ayez une attitude et un choix linguistique sobre et réservé.
- Ayez un bon équilibre émotionnel afin de ne pas céder aux pressions d'où qu'elles viennent.
- Soyez honnête et juste envers les compétiteurs et vos collègues etc...
- Ayez le courage de prendre une décision dans le feu de l'action sans état d'âme.

- Soyez ferme et calme mais aussi compréhensif et envers toute critique.
- Si vous vous sentez malade avant une épreuve, n'y prenez pas part et informez le superviseur pour votre remplacement.
- Ne soyez pas arbitre et coach dans la même réunion, beaucoup ne comprendraient pas et cela paraîtrait suspect.
- Ne soyez pas non plus juge lorsqu'un membre de votre club tire.
- Ne donnez pas votre opinion concernant le résultat d'un assaut.
- N'exprimez pas par un geste votre éventuel désaccord avec ce qui se passe. Parlez en au superviseur.
- Ne manifestez pas avec les nak muay, entraîneurs ou public.
- Gardez la tête froide et ignorez les commentaires du public.
- Durant le contrôle des protèges tibia ou chevillère, ne vous baissez pas, c'est le nak muay qui lève sa jambe.
- L'arbitre en début d'assaut, après les préliminaires juge compris et avant le chronomètre, demande au docteur son attention en lui faisant signe et en l'appelant par sa fonction.
- Malgré tous ces conseils appelant les officiels à la réserve sur ce qui vient de se dérouler, ceux-ci doivent demeurer ouverts, correcte et précis sur les réponses qu'ils pourraient donner sur un point du règlement.
- Acceptez d'officier sur toutes les réunions et pas seulement les plus importantes.
- Avant la compétition, tous les officiels doivent contribuer à la préparation des bulletins de pointage, à l'explication répétée du règlement aux entraîneurs et aux nak muay.
- Si durant une rencontre, une conduite anti sportive a eu lieu entre l'entraîneur et le nak muay, arrêtez l'assaut et donnez un avertissement.
- Soyez respectueux envers les nak muay, vous recevrez le retour.

